

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08 MARS 2024

Le président ouvre la séance à 19h35. Un membre est absent, excusé : Lydie Dolbec. Un membre est absent non excusé : Nathalie LEGRAND

Le quorum est cependant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Lionel Legrand est désigné comme secrétaire de séance.

**1. Vote des subventions aux associations (délibération 1/2024)**

Après en avoir débattu, le Conseil décide d'allouer une subvention de 100€ aux associations suivantes : La Brèche et La Banque alimentaire de Rouen ; de 250€ au Trait d'union et de 300€ à l'ADMR de Gaillefontaine.

**2. Bois de Beaumont : travaux et coupe de bois (Délibération 2/2024)**

Un devis d'un montant de 5424€ TTC de la SARL Lucas-Beaumont a été reçu pour refaire un chemin qui servira à débarder la coupe de bois. Ces travaux seront financés à 50% par la Commune et 50% par le CCAS.

Concernant la coupe de bois de chauffage, un contrat sera remis à chaque acheteur de bois. Le Conseil d'Administration fixe le tarif à 12€ le stère à compter de ce jour uniquement au bois de Beaumont (tarif fixé au vue de la pente et de la difficulté).

Le contrat d'abattage fixera comme habituellement des dates :

Fin d'abattage : 1<sup>er</sup> mai

Dénombrement : 1<sup>er</sup> juillet

Enlèvement : 15 août

Comme stipulé dans le contrat : « les bois restés sur la coupe seront supposés abandonnés par l'acquéreur et le vendeur pourra en disposer comme bon lui semble sans remboursement à l'acquéreur du versement déjà effectué ».

Le Conseil d'Administration souhaite toujours limiter la quantité à 50 stères par contrat d'abattage

Un acompte de 30% sera perçu le jour de l'attribution

**5. Questions diverses.**

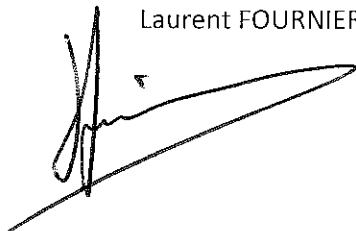
. Un membre du CCAS demande quand auront lieu les prochaines plantations dans le bois de Beaumont.  
Une demande sera faite au lycée de Mesnières.

.Un point a été fait concernant le bornage Commune/Riverain du bois de Beaumont : les deux parties sont d'accord sur l'emplacement des bornes.

. Un devis sera demandé pour l'aménagement d'une aire de jeux à Toupray

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h00.

Le Président,  
Laurent FOURNIER



Le secrétaire de séance,  
Lionel LEGRAND

